



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



**SALARIÉ-ES DES PETITES ENTREPRISES  
ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR**

**REJOIGNEZ-NOUS  
CFDT.FR/ADHESION**

# VISALE, UN ACCÈS FACILITÉ AU LOGEMENT

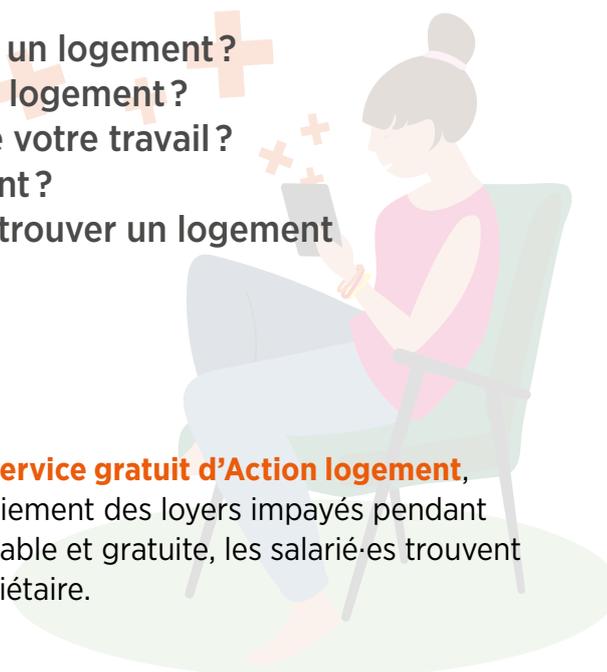
TROUVER DU TRAVAIL POUR AVOIR UN LOGEMENT OU AVOIR  
UN LOGEMENT POUR TROUVER DU TRAVAIL ?  
IL EST PARFOIS COMPLIQUÉ DE SE LOGER. AVEC VISALE,  
JE RASSURE MON PROPRIÉTAIRE, QUEL QUE SOIT MON TYPE  
DE CONTRAT DE TRAVAIL.

- Vos revenus ne vous permettent pas d'accéder à un logement ?
- Vous n'avez pas de garant pour pouvoir louer un logement ?
- Vous devez déménager pour vous rapprocher de votre travail ?
- Vous avez besoin d'aide pour trouver un logement ?

Grâce à Visale, visa pour le logement et l'emploi, trouver un logement n'est plus un obstacle à l'emploi.

## VISALE, C'EST QUOI ?

Visale lève l'obstacle du logement dans l'accès à l'emploi. **Service gratuit d'Action logement**, Visale vaut pour caution et assure aux bailleurs privés le paiement des loyers impayés pendant les trois premières années du bail. Grâce à cette garantie, fiable et gratuite, les salarié-es trouvent plus facilement un logement en rassurant leur futur-e propriétaire.



## POUR QUI ?

Visale est accessible à tous les salarié·es :

- **ayant une offre d'emploi dans le privé**, quelle que soit la taille de l'entreprise et quel que soit le type du contrat de travail (CDI, CDD, intérim ou apprentissage),
- gagnant moins de 1500 € net par mois,
- en mobilité professionnelle,
- embauchés depuis moins de 6 mois (sauf CDI confirmé),
- Visale est aussi accessible à **tous les jeunes de 18 à 30 ans**, quelle que soit leur situation professionnelle.



## COMMENT PUIS-JE BÉNÉFICIER DE VISALE ?

Effectuez directement votre demande sur [www.visale.fr](http://www.visale.fr) pour obtenir votre certificat Visale à présenter à votre futur propriétaire. Les bailleurs obtiennent la garantie de caution directement sur le site.

## VISALE EST UN VISA POUR LE LOGEMENT DES SALARIÉ·ES ET DES JEUNES. LA CFDT A CO-CONSTRUIT CE DISPOSITIF ET SOUTIENT PLEINEMENT SA MISE EN ŒUVRE !

## COMMENT LA CFDT FAIT ÉVOLUER MES DROITS ?

La CFDT vous représente et négocie pour vous dans les Commissions régionales dédiées à votre profession (CPRIA, Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat, et CPR-PL, Commission paritaire régionale des professions libérales). **En votant CFDT aux élections TPE vous renforcez son poids dans les négociations.**

Ces commissions mettent en place les accords professionnels qui vous concernent : nos équipes peuvent aussi vous renseigner sur leur contenu ! Venez les rencontrer !

Les militantes et les militants CFDT présents sur votre territoire peuvent vous informer et vous accompagner et pour défendre vos droits. Une question ? Prenez contact avec l'équipe CFDT proche de chez vous ou de votre lieu de travail.

VOTRE CONTACT CFDT :

#TUVOTESTUGAGNES

**ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)  
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

[WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE](http://WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE)

**VOTEZ CFDT**

